

Saint-Loup-Lamairé < > Parthenay

23,7 km 6h00

00,0 - Saint-Loup-Lamairé (église, mairie). Se diriger vers la D 46, à suivre à gauche pour passer sous le pont ferroviaire. À la bifurcation, obliquer à droite par la D 121 vers Crémille. De suite, quitter la route pour s'engager à droite sur un chemin de terre qui longe le Thouet.

01,2 - La piste se réduit à un étroit sentier qui va tirer à gauche pour grimper sous les arbres et devenant rocailleux.

02,1 - Crémille (en contrebas de). Carrefour de GR : laisser monter à gauche vers le village le GR de Pays des Marches de Gâtine, aller tout droit vers Remué. À quelques mètres, bifurcation : laisser à droite vers Remué, prendre en face vers Marouillais.

À 400 m, à l'entrée de **Marouillais**, carrefour : descendre le goudron à droite. Au carrefour en T (bordé de deux habitations), descendre à droite.

0h45 03,0 - Rolland. Franchir le Thouet par un gué de grosses dalles. À moins de cent mètres, à la patte d'oie, suivre la piste du milieu. On bute sur un chemin goudronné, à descendre à gauche sous les pins. Laisser un embranchement à gauche, ainsi qu'une poignée d'habitations. Montée...

03,7 - Passer sous le pont d'une voie ferrée que nous allons longer vers la gauche. Après 400 m, au T : virer à gauche pour recouper la voie ferrée, mais cette fois en franchissant un pont.

05,0 - On bute sur une petite route (étang à droite) : descendre à gauche, puis obliquer à droite entre les corps de ferme avant d'emprunter un sentier en descente vers **Rochemenué**. Dans ce hameau, franchir un nouveau gué de pierres. Monter par un chemin empierré, bordé de haies.

06.1 - On bute sur une petite route, à suivre à droite directement vers Jaunay (le GR file par une piste en face, un crochet un peu laborieux !). À 300 m, notre route tire à droite (le balisage est à nouveau présent). Laisser le village sur la gauche.

1h40 06,7 - Dès la sortie de Jaunay, carrefour : laisser à gauche vers l'Auduzière. Le GR descend à droite vers le gué de Vernoux (le parcours peut être hasardeux en période de crue) : pour une distance identique, nous pouvons suivre tout droit le goudron (route très calme).

09.2 - Juste avant la D 134 : virer à droite par le sentier du Vieux pont pour franchir le bel ouvrage médiéval. À 150 m, on retrouve la D134, à monter à droite (trottoir). Après 100 m, s'engager à droite sur le chemin de Saint-Hilaire qui suit la lisière du village jusqu'à la Croix Poirault (retrouvailles avec le GR). Monter en face la rue du Theil pour atteindre...

2h30 10,5 - Gourgé, place Saint-Hilaire, dominée par l'église romane. Traverser la place, puis emprunter à droite la rue de la Commanderie (D 134). À 200 m, obliquer à gauche par la rue de l'Archère, puis tirer à droite par le Chemin. Aller tout droit.

12,0 - On bute sur une route, à suivre à droite. Laisser de suite à droite vers Champ Rond, poursuivre à gauche sur le goudron vers Bellebouche. Traverser ce hameau.

13.2 - Dès sa sortie, la route file à droite : continuer tout droit par une piste empierrée. Laisser venir une piste de la gauche, aller tout droit sur le chemin blanc.

15.3 - Au **Petit Fontenioux**, couper une route, continuer en face. Sur la piste, la terre succède aux gravillons, puis on pénètre en forêt.

17,4 - Carrefour : virer à gauche au sud-est (piste principale). Après 450 m, obliquer à droite au sud-ouest par un chemin empierré.

19,6 - La Clairelle. Stop : poursuivre en face sur le goudron. Bientôt, on pénètre dans une zone pavillonnaire.

5h10 20,5 - Chatillon-sur-Thouet. Giratoire : emprunter à gauche l'avenue de l'Hermitage. En bas de la rue (ne pas tenir compte du balisage confus) : virer à gauche par la rue de l'Ébeaupin, puis au giratoire tirera droite vers...

21,2 - L'église de Chatillon ; contourner le chevet. Au carrefour, descendre la côte du Moulin-du-Rouget (rampe assez raide). Au point bas : ne pas franchir la passerelle sur le Thouet ! Obliquer à droite le long de la rive pour passer sous le pont de la rocade. Suivre le bord du Thouet avant de gravir une volée de marches.

21,9 Poursuivre à gauche par un sentier qui domine la rivière. Passer sous les piles du viaduc. Le sentier devient la rue du Moulin de la Maison-Dieu.

22,5 Parthenay. Couper la D 938 (la Maison-Dieu est à moins de 100 m à droite), continuer en face par le chemin du Rosaire. Descendre ensuite à gauche la rue du Calvaire. On débouche sur la rue du Faubourg-Saint-Jacques (face à l'ancienne église Saint-Jacques) : l'emprunter à droite pour franchir le pont et la porte fortifiée Saint-Jacques. Remonter la rue de la Vau Saint-Jacques.

23,1 - Grimper à droite la **rue Parmentier**. Gravier à gauche des marches par le chemin de la Citadelle et poursuivre par la rue de la Citadelle. Laisser à main gauche l'église ruinée de Notre-Dame-de-la Coudre.

6h00 23,7 - Parthenay. Place du Christ, devant la porte de l'Horloge. Le centre-ville et toutes les commodités se situent à deux pas de la porte fortifiée.